

HECTOR VIT L'ENFANT ET SOURIT SANS RIEN DIRE

Mes chers Confrères,

Cet été fut chaud et brûlant.

En ce jour de rentrée judiciaire, je souhaite la bienvenue à tous ceux qui, en prêtant serment, vont nous rejoindre.

« *En voyant l'enfant, Hector sourit sans rien dire* ».

En ce jour de changement, j'accueille avec plaisir les nouveaux bâtonniers récemment élus dans vos barreaux. Je salue avec émotion leurs prédécesseurs en leur adressant toute notre reconnaissance. Merci à Pascal Bertrand, Thierry Braibant, Thierry Delaey, Vincent Ghislain, Pierre Henry, Laila Jalajel, Jean-Philippe Rivière et Pierre Sculier.



Les vacances judiciaires ont été fructueuses. Vous étiez 500 avocats à participer aux Universités d'été, au Château de Courrière. C'est dire que ce concept de formation continue à la campagne répond à vos attentes. Aux troisièmes Etats généraux de la famille, vous êtes 600 à vous être inscrits pour ce 6 septembre, à Louvain-la-Neuve.

Au cœur de l'été, AVOCATS.BE était présent pour la première fois à la Foire de Libramont. Nous avons marqué notre intérêt et notre solidarité à l'égard du monde agricole et des temps difficiles qu'il traverse. Nous avons partagé nos valeurs communes et nos expériences. Le barreau du Luxembourg y tenait un stand de consultations gratuites pour les agriculteurs et les visiteurs. Le vif succès rencontré à cette occasion nous encourage à renouveler cette présence dans la cité.



Les Bâtonniers en visite à la Foire de Libramont.

Du côté institutionnel, nous avons engrangé quelques succès :

- maintien définitif du taux 0 de la T.V.A. sur les prestations en aide juridique ;
- arrêts favorables de la Cour constitutionnelle : annulation des dispositions de la loi sur la détention préventive en matière de mandat d'arrêt non signé et non motivé, annulation de la loi relative à l'utilisation de la vidéoconférence pour la comparution d'inculpés en détention préventive, questions préjudicielles posées à la Cour de justice de l'Union Européenne à propos de la loi sur la conservation des données électroniques.

Nous avons aussi été entendus à la Commission de la justice pour défendre le nouveau monopole des avocats devant la Brussels International Business Court.

Nous avons lobbyé pour donner une suite efficiente au rapport sur l'avenir de la profession, au projet rénové d'assurance protection juridique et à une meilleure prévisibilité de la rémunération des bajistes.

Nous avons rencontré l'équipe du ministre des finances pour faire prévaloir le secret professionnel au regard de l'obligation de dénoncer les mécanismes fiscaux agressifs mais légaux, conseillés à nos clients.

Agissant dans le cadre de notre compétence de représentant des justiciables, nous avons pris acte avec plaisir et détermination que le Gouvernement renonçait à son projet de législation sur les visites domiciliaires contre lequel nous nous sommes

battus tout au long de cette année.

Nous avons par ailleurs introduit un [recours](#) en annulation et en suspension contre l'arrêté royal publié le 2 août et qui autorise le Gouvernement à enfermer des enfants dans les centres fermés.

Parmi nos visiteurs de l'été, je retiens une rencontre passionnante avec une importante délégation d'avocats iraniens qui nous ont parlé des difficultés à exercer leur métier. Un rendez-vous avec le nouveau président de l'Union des juges consulaires en vue d'initier une évaluation commune de RegSol. J'ai eu aussi l'occasion de m'entretenir avec plusieurs de nos jeunes confrères sur la réforme de la formation initiale que nous préparons pour le 1^{er} septembre 2019, sur la problématique des écarts inégalitaires de rémunération grandissants entre les générations, sur l'efficacité de notre cellule harcèlement et sur les projets enthousiasmants de notre Incubateur.

J'ai le goût de l'avenir. L'immobilisme n'est pas une avancée.
Ich sehe in die Zukunft. Die Immobilität und die Tatsache, im Hier und Jetzt festzusitzen bringt uns nicht voran.

Avec chacun de vos conseils de l'Ordre, nous poursuivrons et développerons le plan de politique générale « *Agir et devenir* », tout au long de l'année judiciaire 2018-2019.

Wir werden gemeinsam mit Ihren Anwaltskammern die allgemeine Politik „agieren und sich entwickeln“ begleiten und weiterentwickeln und dies während des Gerichtsjahrs 2018-2019.

Bonne rentrée.
Ich wünsche Ihnen ein erfolgreiches Gerichtsjahr.

Votre dévoué,

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT
<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>

